

CORONAVIRUS - COVID-19

LA LETTRE DU MAIRE

#2 - MAI 2020

*Chères Montgeronnaises,
Chers Montgeronnais,*

Face à la crise sanitaire, mon rôle de Maire est de protéger tous les habitants, de faire respecter les mesures de sécurité prises par le gouvernement et d'accompagner ceux qui en ont besoin.

Depuis plus d'un mois, nous ne ménages pas notre peine : portage quotidien de plus de 200 repas, appels réguliers à nos aînés les plus fragiles, mise en place d'une plateforme solidaire de services, fourniture de 70 tablettes numériques à des élèves défavorisés, distribution de masques au personnel de santé, à celui de nos EHPAD et à nos commerçants de proximité que nous soutenons par ailleurs, garde des enfants de soignants ou maintien adapté de notre marché, pour ne citer que ces exemples.

Tout cela n'a été possible que grâce à l'exceptionnelle mobilisation de notre personnel municipal, auquel je veux rendre un hommage appuyé.

Depuis maintenant deux semaines nous travaillons à organiser le déconfinement progressif et vivons au rythme des annonces oscillantes du Gouvernement.

Nous sommes loin de la sortie de crise et il va falloir nous organiser pour vivre avec ce virus encore un bon moment. Tous les jours je reçois encore des appels de personnes en larmes ayant perdu un proche.

Dans ce contexte, il est important que chacun puisse se protéger et, en attendant que vous puissiez en acheter, nous avons prévu la fourniture pour chaque Montgeronnais de masques lavables et réutilisables dans la perspective de la sortie du confinement le 11 mai prochain.

Cette période difficile finira, nous pourrons tous ensemble nous retrouver et tourner une page de notre histoire qui aura aussi été faite de belles solidarités et d'un répit pour l'environnement.

Cette crise, qui nous aura fait prendre conscience combien nous sommes tous liés, doit être le terreau fertile pour faire de nous des humains meilleurs, plus à l'écoute des autres et de l'environnement, plus solidaires.

*Bien sincèrement
Sylvie Carillon.*

Sylvie Carillon

Maire de Montgeron
Conseillère régionale
d'Île-de-France

Facebook : Sylvie Carillon
Twitter : @SylvieCarillon



LE MOT DU PRÉSIDENT



SUR LE FRONT

La pandémie mondiale qui touche notre pays est brutale. Chacun fait au mieux pour protéger celles et ceux qui l'entourent. C'est le cas des élus qui sont amenés à prendre des décisions dans un contexte incertain et inédit. Leurs choix seront sans doute applaudis par certains, critiqués par d'autres habitués à ne rien faire. Mais c'est l'humilité qui doit d'abord guider chacun d'entre nous face au fléau du Covid-19.

Par ses missions auprès des plus fragiles - 2600 enfants placés et protégés, 8800 personnes handicapées, 16500 personnes âgées en établissements ou à domicile- le département de l'Essonne est en première ligne dans la gestion de la crise. Loin des caméras, ses équipes agissent au quotidien et pallient les difficultés des Essonnais les plus exposés et les plus vulnérables.

Achat et livraisons de masques pour chaque Essonnien, de tests sanguins, fourniture de tablettes numériques pour les résidents d'EHPAD et les collégiens, versement d'une prime aux éducateurs et soignants, location de chambres pour les femmes victimes de violence, aide alimentaire aux familles les plus modestes, extension de la téléassistance gratuite, subventions aux associations, offre culturelle numérique pour tous, ... Ce sont ainsi 40 millions d'euros qui ont été débloqués en urgence.

Si l'Essonne s'en sort plutôt mieux que d'autres, c'est que nous avons développé une culture de la crise et anticipé les révolutions numériques et écologiques. Ces perspectives devront continuer à nous guider dans le monde d'après auquel j'ai déjà demandé à mes équipes de se préparer.

J'aurai l'occasion de vous en reparler. D'ici là, prenez soin de vous !

Fidèlement,
François Durovray

François Durovray

1^{er} Adjoint au Maire
Président de la CAVVYS
Président du Département de l'Essonne

Facebook : François Durovray
Twitter : @durovray



ÉCOLES : GARANTIR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS

Le premier ministre a annoncé devant la représentation nationale la réouverture des écoles primaires à compter du 11 mai.

Les services de la Ville se sont immédiatement mis au travail, en lien avec l'Education nationale et la préfecture pour, sur la base de prescriptions évoluant quotidiennement, être en mesure d'assurer la complète sécurité de nos enfants.

La Ville, après avoir concerté les représentants des fédérations de parents d'élèves, reviendra en milieu de semaine vers les parents pour leur fournir toutes les informations nécessaires dans la perspective de cette reprise, qui doit se faire sur la base du volontariat.

DES TABLETTES POUR BIEN APPRENDRE

Pour étudier chez lui durant le confinement, chaque enfant doit être équipé d'un ordinateur ou d'une tablette numérique. Certains d'entre eux n'ayant pas accès à de tels équipements, la Ville, avec l'aide du Département et en concertation avec les directeurs d'école, a pu leur distribuer plus de 70 tablettes afin de lutter contre la fracture numérique et le décrochage scolaire.



COMMERCES : RÉOUVERTURE PROGRAMMÉE LE 11 MAI

Suite aux annonces du premier ministre, les commerces fermés pendant le confinement pourront rouvrir dès le 11 mai, à condition qu'ils mettent en place les mesures barrières nécessaires.

Seuls les bars et restaurants devront rester fermés au moins jusqu'à la fin mai. Beaucoup proposent de la vente à emporter, c'est un bon moyen de les soutenir dans cette période.

Sans attendre cette réouverture, vous pouvez déjà soutenir ces commerces qui ont souffert en acquérant des bons d'achat sur le site créé pour l'occasion par Petits commerces (soutien-commerçants-artisans.fr). Le montant sera immédiatement versé aux commerçants pour reconstituer leur trésorerie.

DES COMMERCES ACCOMPAGNÉS

Pendant le confinement, la Ville a accompagné ses commerces en communiquant, sur son site internet et chez les boulangers, la liste de ceux qui sont restés ouverts ainsi que de ceux qui effectuaient des livraisons.

Elle les a également soutenus en demandant à leurs propriétaires de faire un geste au niveau des loyers, montrant elle-même l'exemple en exonérant ses locataires commerciaux, et en les informant le plus complètement possible concernant les différentes aides et conseils prévus par l'Etat, les collectivités locales ainsi que les chambres consulaires.



LE MARCHÉ OUVERT LE SAMEDI

Pendant le confinement, le marché Saint-Hubert a pu, grâce à l'intervention du Maire et du président de l'Agglomération, ouvrir un samedi sur deux, en alternance avec ceux de l'agglomération. Ces ouvertures ont été possibles dans le strict respect des mesures de distanciation et des gestes barrières.

Le marché peut dorénavant ouvrir tous les samedis matins, en respectant toujours les mesures de précautions (distanciation physique, une seule personne par foyer...).

DEUX MASQUES PAR HABITANT



Le grand enjeu du déconfinement est la capacité pour chacun de se protéger et de protéger les autres à la reprise des activités. Pour cela, chacun doit pouvoir disposer d'un masque s'il a l'obligation de circuler dans des lieux publics ou de prendre les transports en commun.

Depuis le début du confinement, la production de masques peine à se mettre au niveau de la demande, les acheminements sont difficiles et les livraisons aléatoires. Les soignants sont prioritaires et cela est normal.

La mairie met tout en œuvre pour vous approvisionner et suppléer l'État qui n'est pas en capacité de répondre aux besoins.

Le conseil régional d'Île-de-France a aidé en dotant chaque pharmacie et chaque commune de masques chirurgicaux pendant la période de confinement ce qui a permis de protéger les professionnels de santé, les commerçants et le personnel sur le terrain.

En parallèle, des commandes ont été passées, par la Ville, la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine et le Département de l'Essonne pour des masques en tissu, lavables et réutilisables.

UNE DISTRIBUTION DANS TOUS LES FOYERS

L'objectif est de fournir deux masques en tissu lavables et réutilisables par habitant. Une première distribution de deux masques par foyer devrait être faite dans les boîtes aux lettres avec les premiers acheminements que nous attendons dans la semaine du 11 mai. En complément, pour les autres membres du foyer, une distribution sera organisée fin mai, sur rendez-vous dans différents points répartis dans tous les quartiers de la ville et sur présentation de justificatifs (date et modalités à retrouver sur montgeron.fr et sur les panneaux lumineux). Il ne s'agit que de masques pour adultes, l'Agence régionale de santé ayant souligné la dangerosité du port du masque pour les enfants.

Ces premiers masques doivent permettre d'attendre que chacun puisse s'approvisionner par les filières normales (pharmacies, merceries, magasins et supermarchés) quand elles seront livrées. Nos retoucheries et merceries vendent déjà des masques en tissu de leur fabrication.



UN ATELIER DE CONFECTION DE MASQUES

Pendant le confinement, de nombreux couturiers et couturières ont profité de leur temps disponible pour se lancer dans la fabrication de masques.

Afin de fédérer les bonnes volontés et de fournir les personnes les plus fragiles, sans attendre la livraison des masques en tissu pour tous, la Ville a mis en place un atelier de confection de masques tous les jours en salle Rottembourg. La commune a commandé du tissu en nombre et les bénévoles peuvent venir chercher le nécessaire pour fabriquer des masques ou participer à cet atelier. Des machines à coudre sont sur place et des bénévoles peuvent accompagner les personnes qui n'ont jamais fait de couture.

Si vous souhaitez participer, rendez-vous tous les après-midis, de 14h à 16h (hors weekend et jours fériés) salle Rottembourg, place Rottembourg

LES MASQUES NE SONT PAS DES PROTECTIONS SUFFISANTES

Les masques en tissu ou chirurgicaux limitent la propagation du virus mais ne sont pas des barrières absolues face au virus. Ils ne peuvent être utiles qu'en complément des gestes barrière (distanciation sociale, lavages réguliers des mains...).

Dans tous les cas, quel que soit le modèle, les masques doivent être changés toutes les 4 heures.

Il faut aussi éviter de manipuler son masque une fois en place et donc de le placer sous le menton de temps en temps ! Pour être efficace, le masque doit bien couvrir le nez ainsi que le menton, et l'on doit pouvoir respirer à travers.

Les masques en tissu doivent être lavés à 60° pendant au moins 30 minutes et séchés, si possible en sèche-linge.

LES GESTES BARRIÈRE POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Évitez tout contact physique avec d'autres personnes



Gardez une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes



Portez un masque jetable ou en tissu

RESTEZ INFORMÉS SUR **MONTGERON.FR**

 /Montgeron

 @montgeron91



NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Si les autorités de santé jugent inutile la désinfection des espaces publics, elles recommandent de ne pas utiliser de souffleuses pour nettoyer les rues afin d'éviter de disperser le virus dans l'air. Aussi, l'entretien de nos rues est-il rendu plus difficile et les citoyens sont invités à nettoyer régulièrement, s'ils le peuvent, le trottoir devant leur domicile.



STATIONNEMENT : RESPECTONS LES QUINZAINES

Certaines rues pavillonnaires ont un stationnement alterné par quinzaine. Il faut penser à changer son véhicule de côté au 1^{er} et au 15 du mois sans quoi il peut encombrer la rue et empêcher le passage des camions-poubelles.



DES NUMÉROS UTILES

La période actuelle peut être particulièrement difficile pour les plus fragiles.

LES NUMÉROS UTILES À MONTGERON

- Le **pôle social (01 69 83 69 60)** et l'**espace Séniors (01 69 03 93 92)** peuvent orienter les personnes dans le besoin vers les aides les plus adaptées.
- Les parents d'enfants de 0 à 4 ans peuvent avoir une écoute par le lieu d'accueil parents-enfants **1,2,3 Soleil au 06 20 41 00 76** (horaires de la mairie).
- Addiction à l'alcool : **association Vie libre 01 69 42 21 32**

LES NUMÉROS NATIONAUX (APPEL GRATUIT)

- 39 19** : Violences femmes info (du lundi au samedi 9h-19h)
- 17** : signaler une situation de violence (114 par SMS)
- 119** : Allô enfance en danger (appel anonyme et gratuit 7j/7 24h/24)
- 0800 130 000** : Cellule nationale de soutien psychologique (7j/7 24h/24)
- 0800 19 00 00** : SOS confinement, écoute, information et orientation des personnes vivant difficilement le confinement (7j/7 9h-21h)

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

ou **0 800 130 000** (appel gratuit)

OUVERT OU FERMÉ ?

Avec le déconfinement progressif à compter du 11 mai, certains services et équipements peuvent à nouveau accueillir du public.

SONT OUVERTS

à partir du 11 mai sous réserve de respecter les gestes barrière et les consignes de précaution, même si le département est classé en zone rouge :

- Les accueils et les services de la **mairie**
- Tous les **commerces**, y compris ceux qui étaient fermés jusqu'alors
- Les **transports en commun** (avec masque obligatoire et pour des raisons professionnelles ou médicales)
- La **médiathèque** du Carré d'Art
- Le **cimetière**
- La **forêt** de Sénart
- Le **marché** le samedi

RESENT FERMÉS

au moins jusqu'au 1^{er} juin. La date de réouverture sera fixée fin mai par le Gouvernement selon l'évolution de l'épidémie.

- Les bars et **restaurants** mais la vente à emporter reste possible
- Les **équipements sportifs** couverts (gymnases, piscine, vestiaires...)
- Le **cinéma** et les salles de spectacles
- Les **salles associatives** et polyvalentes
- Les **lieux de cultes** (ouverts mais sans cérémonies)
- Les **parcs** et la Pelouse (en attente d'une décision du Préfet)

SONT ANNULÉS :

Les activités de la Maison de l'Amitié et des centres sociaux, les expositions jusqu'à l'été, le meeting international d'athlétisme, la **Fête de la Ville** et la Fête de la Musique, les festivités de la **Fête Nationale**.



PUIS-JE FAIRE DU SPORT ?

Au moins jusqu'au 1^{er} juin, les équipements sportifs couverts (piscine, gymnases...) doivent rester fermés.

Toutefois, la pratique sportive est possible à condition de respecter toutes les règles suivantes :

- en groupes ne dépassant pas 10 personnes
- en extérieur
- en gardant une distance de 10 m entre les pratiquants pour la course (vélo, jogging...) et 4 m² par personne pour les activités statiques.

Les vestiaires sont fermés.

La Ville travaille avec la Région et la communauté d'agglomération à la réalisation de itinéraires cyclistes fléchés vers Paris.

MONTGERONNAIS SOLIDAIRES, UN SITE D'ÉCHANGE DE SERVICES



La Ville a mis en ligne une plate-forme d'échange de services entre Montgeronnais qui permet aux bénévoles de se faire connaître, et à ceux qui ont besoin d'aide de les contacter.

Sur Montgeronnais solidaires ([solidaire.montgeron.fr](https://www.solidaire.montgeron.fr)), vous pouvez faire des offres de services pour apporter une aide aux devoirs à distance, faire des courses, proposer du tissu ou des masques... Alors n'hésitez pas à y faire un tour et à y participer.